



Plan de contrôle du Label Rouge n° 09-95

RÉFÉRENCE DU PLAN	DATE D'APPROBATION PAR L'OC OU RÉFÉRENCE DE L'OC	DATE D'APPROBATION	
QSD-C-Lan-0995-01	CA/L0995/DCS-0	13/03/2020	Annule et remplace le plan approuvé le 11/02/2013

Plan de contrôle constitué

► de dispositions de contrôle communes, définies dans la décision à consulter sur le site Internet de l'INAO

- Décision INAO- DEC-CONT-6

► de dispositions de contrôle spécifiques développées dans le présent document.

VERSION APPROUVEE LE 13 MARS 2020

DISPOSITIONS DE CONTROLE SPECIFIQUES

Au cahier des charges LA 09/95 « Viande fraîche d’agneau de plus de 13 kg carcasse, nourri par tétée au pis au moins 60 jours »

Organisme de Défense et de Gestion :

Association César
Bat Coop Agneau Soleil
1 allée des chênes
04200 Sisteron
Tél. : 04 92 34 82 14 - Port : 06 14 59 61 27
odg@agneaudesisteron.fr

INDICE	DATE	EVOLUTIONS	VALIDATION
0	19/02/2020	Création des DCS	<i>Le Directeur :</i> François LUQUET 

Organisme certificateur : QUALISUD

Siège social : QUALISUD - 2 Allée Brisebois - 31320 AUZEVILLE TOLOSANE
Adresse administrative : 1017 route de Pau - 40 800 AIRE SUR L'ADOUR
Tel : 05 58 06 15 21 - Fax : 05 58 75 13 36 - e-mail : contact@qualisud.fr

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
1. APPLICATION	4
1.1. Catégories d’opérateurs	4
1.2. Répartition des points de contrôle et documents à tenir par les opérateurs :	4
2. MODALITES D’HABILITATION DES OPERATEURS	6
2.1. Identification des opérateurs.....	6
2.2. Mise en œuvre des contrôles en vue de l’habilitation	6
3. MODALITES D’EVALUATION DE L’ODG	7
4. MISE EN ŒUVRE DES CONTROLES	9
4.1. Répartition des contrôles internes et des contrôles externes.....	9
4.2. Méthodes de contrôle	9
4.2.1. Alimentation	10
4.2.2. Elevage	11
4.2.3. Ramassage et transport des agneaux	15
4.2.4. Opération d’abattage	16
4.2.5. Découpe et conditionnement	19
5. TRAITEMENT DES MANQUEMENTS SPECIFIQUES	20
5.1. Alimentation	20
5.2. Elevage	24
5.3. Ramassage et transport des agneaux	28
5.4. Opération d’abattage.....	29
5.5. Découpe et conditionnement	33
5.6. ODG.....	34

INTRODUCTION

Les présentes dispositions de contrôle spécifiques sont associées au cahier des charges du Label Rouge 09/95 « Viande fraîche d'agneau de plus de 13 kg carcasse, nourri par tétée au pis au moins 60 jours » dont l'Organisme de Défense et de Gestion est l'Association César - Bat Coop Agneau Soleil, 1 allée des chênes, 04200 Sisteron.

Ces dispositions de contrôle spécifiques associées aux Dispositions de contrôle communes à l'ensemble des Labels Rouges Agneaux en vigueur (voir www.inao.gouv.fr) composent le plan de contrôle du SIQO.

QUALISUD réalise la certification du label selon les modalités définies dans le Code Rural et de la Pêche Maritime, dans le cadre de la circulaire de l'INAO relative à la délégation de tâches aux organismes de contrôles agréés, dans le respect de la norme NF EN ISO 17065 et de la circulaire de l'INAO précisant les points d'interprétation de la norme 17065 au regard des SIQO et selon les modalités précisées dans les Dispositions de contrôle communes à l'ensemble des Labels Rouges Agneaux en vigueur.

Le non-respect des exigences du cahier des charges ou du présent plan de contrôle par les opérateurs ou l'ODG, entraînant un manquement (appelé aussi non-conformité), amènera QUALISUD à décider de suites pouvant aller jusqu'au retrait du bénéfice de la certification. Les modalités des suites données aux manquements sont précisées dans les Dispositions de contrôle communes Dispositions de contrôle communes à l'ensemble des Labels Rouges Agneaux en vigueur, complétées par le chapitre §5 du présent document.

Ces dispositions de contrôle spécifiques:

- ✓ Définissent les catégories d'opérateurs et les activités et établissent les points à contrôler spécifiques s'y afférant ; dans l'ensemble du document les points principaux à contrôler figurent en caractères gras.
- ✓ Décrivent les modalités de contrôle des conditions de production chez les opérateurs habilités et des caractéristiques des produits spécifiques, rappellent les autocontrôles réalisés par les opérateurs sur leur propre activité, rappellent les contrôles internes réalisés par l'ODG et précisent les contrôles externes réalisés par QUALISUD ;
- ✓ Détaillent le répertoire des suites données aux manquements spécifiques constatés lors des contrôles, en sus de celles déjà décrites dans les Dispositions de contrôle communes à l'ensemble des Labels Rouges Agneaux en vigueur

Ce document est susceptible d'évoluer. Toute modification doit être approuvée par l'INAO préalablement à son entrée en vigueur.

1. APPLICATION

1.1. Catégories d'opérateurs

Les catégories d'opérateurs concernées par les présentes dispositions de contrôles sont celles prévues dans les Dispositions de contrôle communes à l'ensemble des Labels Rouges Agneaux, à l'exception des ateliers d'élaboration de produits transformés et des ateliers de surgélation.

1.2. Répartition des points de contrôle et documents à tenir par les opérateurs :

Le tableau suivant présente pour chaque catégorie d'opérateurs, l'ensemble des points à contrôler spécifiques pour l'opérateur. Ces points de contrôle sont précisés dans les Conditions de Production spécifiques du cahier des charges.

Les Principaux Points à Contrôler (PPC) sont identifiés en **Gras** ; ceux relatifs à des Caractéristiques certifiées Communicantes (CC) sont identifiés en Souligné.

Réf(*) Référence du point de contrôle dans le Cahier des Charges

C** se substitue aux conditions de production commune

C*** reprise d'un point de contrôle des Conditions de Production Communes suite à sa requalification en PPC ou CC

Catégories d'opérateurs	Points à contrôler concernés		Documents à tenir par l'opérateur en sus des documents cités dans les Dispositions de contrôle communes à l'ensemble des Labels Rouges Agneaux en vigueur (liste indicative et non exhaustive),
	Réf*	Libellé	
Eleveur	S001	Composition des aliments concentrés	<ul style="list-style-type: none"> - Guide de bonnes pratiques de conservation des fourrages - Registre d'élevage - Plan du bâtiment - Registre d'élevage - Registre parcellaire - Déclaration PAC - Attestation de pâturage des surfaces de parcours - Ordonnances - Cahier sanitaire - Carnet d'agnelage - Bon de livraison
	S002	Produits et additifs interdits	
	S003	Proportion minimale de grains de céréales et produits dérivés dans l'aliment composé destiné aux agneaux	
	S005	Pratiques pour la bonne conservation des fourrages	
	S006	Nettoyage des mangeoires avant distribution de nourriture	
	S007	Races autorisées pour les mères	
	S008	Races autorisées pour les pères	
	S009	Moment de la castration selon la méthode employée	
	S010	Enregistrement de la castration	
	S011	Paillage	
	S012	Aération	
	S013	Eclairage	
	S014	Surface	
	S015	Aménagement de la bergerie	
	S016	Accès à l'eau d'abreuvement	
	S017	Surface minimale au sol par animale	
	S018	Conduite extensive - chargement maximal	
	S019	Conduite pastorale	

Réf(*) Référence du point de contrôle dans le Cahier des Charges

C** se substitue aux conditions de production commune

C*** reprise d'un point de contrôle des Conditions de Production Communes suite à sa requalification en PPC ou CC

Catégories d'opérateurs	Points à contrôler concernés		Documents à tenir par l'opérateur en sus des documents cités dans les Dispositions de contrôle communes à l'ensemble des Labels Rouges Agneaux en vigueur (liste indicative et non exhaustive),
	Réf*	Libellé	
	S020	Surface minimum de parcours	
	S021	Durée minimale de pâturage par an du troupeau de brebis	
	S022	Conduite sanitaire : utilisation d'antibiotique	
	S023	Conduite sanitaire : Métaphylaxie	
	S024	Conduite sanitaire : stockage des cadavres	
	S025	Identification des agneaux	
	S026	Enregistrement des naissances et déclaration à l'ODG	
	S027	Cas des agneaux exclus du label rouge	
	C010***	Allaitement maternel (par tétée au pis)	
	S028	Tri des animaux	
	S029	Bordereau d'enlèvement	
	S030	Conditions de manipulation des animaux	
Fabricant d'aliments industriel	S001	Composition des aliments concentrés	
	S002	Produits et additifs interdits	
	S003	Proportion minimale de grains de céréales et produits dérivés dans l'aliment composé destiné aux agneaux	
Fabricant d'aliments à la ferme	S001	Composition des aliments concentrés	
	S002	Produits et additifs interdits	
	S003	Proportion minimale de grains de céréales et produits dérivés dans l'aliment composé destiné aux agneaux	
	S004	Enregistrement dans le cas de fabrication d'aliments composés à la ferme	
Centre de transit	S031	Durée maximale de transport	- Bordereau d'enlèvement
	S032 Cf C032**	Durée maximale de séjour en centre de transit	
Abatteur/abattoir	S031	Durée maximale de transport	<ul style="list-style-type: none"> - Bordereau d'enlèvement - Bon de livraison - Etiquette d'identification des carcasses - Etiquette de pré-labellisation - Procédure de ressuage - Attestation de qualification - Procédure de sélection des carcasses - Ticket de pesée - Registre de labellisation - Etat des labellisations - Bons de livraison - Factures - Bilan des ventes
	S033 Cf C035**	Délai maximal entre arrivée des animaux à l'abattoir et abattage	
	S034 Cf C031**	Délai maximal entre enlèvement et abattage	
	S035	Age d'abattage	
	S036	Condition de manipulation des animaux	
	S037	Identification des carcasses	
	S038	Identification des carcasses labellissables	
	S039	Procédures de ressuage / validation de l'ODG	
	S040	Personne assurant la labellisation des carcasses et procédé	
	S041	Poids de carcasse	
	S042	Qualité du gras	
S043	Classes de conformation		
S044	Couleur de la viande		

Réf(*) Référence du point de contrôle dans le Cahier des Charges

C** se substitue aux conditions de production commune

C*** reprise d'un point de contrôle des Conditions de Production Communes suite à sa requalification en PPC ou CC

Catégories d'opérateurs	Points à contrôler concernés		Documents à tenir par l'opérateur en sus des documents cités dans les Dispositions de contrôle communes à l'ensemble des Labels Rouges Agneaux en vigueur (liste indicative et non exhaustive),
	Réf*	Libellé	
	S045	Présentation de la carcasse/défaut	
	S046	Identification des carcasses labellisées et non labellisées	
	S047	Indications sur les bons de livraison/factures à noter par l'abatteur-expéditeur	
Atelier de découpe et de conditionnement	S049	Modes de conditionnement autorisés pour la viande	<ul style="list-style-type: none"> - Procédure de conditionnement des viandes - Procédure d'identification et de traçabilité des UVC - Certificat de garantie - Registre de découpe - Bilan des ventes d'agneaux découpés
	S050	Identification des UVC	
	S051	Indications à porter sur le registre de découpe	
	S052	Bilan des ventes d'agneaux découpés et facturés Label Rouge 09-95	

La durée minimum de conservation des documents relatifs aux autocontrôles est définie dans les Dispositions de contrôle communes à l'ensemble des Labels Rouges Agneaux.

2. MODALITES D'HABILITATION DES OPERATEURS

2.1. Identification des opérateurs

Les modalités d'identification des opérateurs, de traitement des déclarations d'identification par l'ODG ainsi que de constitution de la liste des opérateurs identifiés sont décrites dans les Dispositions de contrôle communes à l'ensemble des Labels Rouges Agneaux.

2.2. Mise en œuvre des contrôles en vue de l'habilitation

Les modalités de mise en œuvre des contrôles en vue de l'habilitation sont celles prévues dans les Dispositions de contrôle communes à l'ensemble des Labels Rouges Agneaux.

Les méthodes de contrôle sont précisées dans les Dispositions de contrôle communes à l'ensemble des Labels Rouges Agneaux complétées par le §4.2 du présent document.

3. MODALITES D’EVALUATION DE L’ODG

Les modalités prévues dans les Dispositions de contrôle communes à l’ensemble des Labels Rouges Agneaux en vigueur sont complétées de la manière suivante :

Numéro	Thématique	Points à évaluer au cours de l’évaluation initiale	Points à évaluer au cours de l’évaluation de suivi
S005	Pratiques pour la bonne conservation des fourrages	Documentaire <i>Vérification de la présence d’un guide de bonnes pratiques de conservation des fourrages</i>	Documentaire <i>Vérification de la tenue à jour et de la diffusion du guide de bonnes pratiques de conservation des fourrages</i>
S039	Procédures de ressuage / validation de l’ODG	Documentaire <i>Vérification de la présence d’une procédure d’évaluation et de validation des cinétiques de ressuage</i>	Documentaire <i>Vérification de la validation des procédures transmises par les abattoirs</i>
S040	Personne assurant la labellisation des carcasses et procédé	Documentaire <i>Vérification de la présence d’une procédure de qualification des agents</i>	Documentaire <i>Vérification que la labellisation est réalisée par un agent de l’ODG</i> <i>Vérification de la réalisation de la labellisation des carcasses et de sa conformité. Contrôle par sondage lors du contrôle des abattoirs-abatteurs et lors du contrôle de l’ODG</i> - Registre de labellisation
S041	Poids de carcasse	Sans objet	Documentaire <i>Vérification de la conformité du poids des carcasses sélectionnées</i> - Ticket de pesée
S042	Qualité du gras	Visuel <i>Vérification du fait que les agents classificateurs de l’ODG connaissent les critères de sélection des carcasses</i> Documentaire <i>Vérification de l’existence et de la pertinence de la procédure ou d’un document décrivant la sélection des carcasses</i> - Procédure de sélection des carcasses	Visuel <i>Vérification du fait que les agents classificateurs de l’abattoir connaissent les critères de sélection des carcasses</i> documentaire <i>En cas de modification, vérification de la procédure de sélection des carcasses</i> - Ticket de pesée - Registre de sélection Visuel <i>Vérification des carcasses sélectionnées</i>

Numéro	Thématique	Points à évaluer au cours de l'évaluation initiale	Points à évaluer au cours de l'évaluation de suivi
S043	Classes de conformation	<p style="text-align: center;">Visuel Vérification du fait que les agents classificateurs de l'ODG connaissent les critères de sélection des carcasses</p> <p style="text-align: center;">Documentaire Vérification de l'existence et de la pertinence de la procédure ou d'un document décrivant la sélection des carcasses</p> <ul style="list-style-type: none"> - Procédure de sélection des carcasses 	<p style="text-align: center;">Visuel Vérification du fait que les agents classificateurs de l'abattoir connaissent les critères de sélection des carcasses</p> <p style="text-align: center;">documentaire Vérification du ticket de pesée et du registre de sélection des carcasses. En cas de modification, vérification de la procédure de sélection des carcasses</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ticket de pesée - Registre de sélection <p style="text-align: center;">Visuel Vérification des carcasses sélectionnées</p>
S044	Couleur de la viande	<p style="text-align: center;">Visuel Vérification du fait que les agents classificateurs de l'ODG connaissent les critères de sélection des carcasses</p>	<p style="text-align: center;">Visuel Vérification du fait que les agents classificateurs de l'abattoir connaissent les critères de sélection des carcasses</p>
S045	Présentation de la carcasse/défaut	<p style="text-align: center;">Documentaire Vérification de l'existence et de la pertinence de la procédure ou d'un document décrivant la sélection des carcasses</p> <ul style="list-style-type: none"> - Procédure de sélection des carcasses 	<p style="text-align: center;">documentaire En cas de modification, vérification de la procédure de sélection des carcasses</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ticket de pesée - Registre de sélection <p style="text-align: center;">Visuel Vérification des carcasses sélectionnées</p>
S046	Identification des carcasses labellisées et non labellisées	Sans objet	<p style="text-align: center;">Visuel Vérification de l'identification spécifique des carcasses labellisées et non labellisées par sondage lors du contrôle des abattoirs-abatteurs</p>
S048	Moyen de diffusion du guide des bonnes pratiques de découpe à l'atelier de découpe industriel	Sans objet	<p style="text-align: center;">Documentaire Vérification du respect du moyen de diffusion du guide</p>

4. MISE EN ŒUVRE DES CONTROLES

4.1. Répartition des contrôles internes et des contrôles externes

Les contrôles de suivi du cahier des charges sont réalisés dans le respect des Dispositions de contrôle communes à l'ensemble des Labels Rouges Agneaux.

4.2. Méthodes de contrôle

Les méthodes de contrôles mises en œuvre pour chaque point de contrôle détaillées dans les Dispositions de contrôle communes à l'ensemble des Labels Rouges Agneaux en vigueur sont complétées par le tableau suivant qui détaille pour chaque point de contrôle spécifique (cf §1), les modalités d'autocontrôle et les méthodes de contrôle.

4.2.1. Alimentation

Point de contrôle		Méthode de contrôle à mettre en œuvre lors du contrôle initial pour habilitation	Autocontrôle	Méthodes de contrôle à mettre en œuvre lors des contrôles de suivi interne et externe
Réf	Libellé			
Contrôle chez les éleveurs				
S001	Composition des aliments concentrés	Cf DCC à l'ensemble des Labels Rouges Agneaux, C7, C8 et C9		
S002	Produits et additifs interdits	Cf DCC à l'ensemble des Labels Rouges Agneaux, C7, C8 et C9		
S003	Proportion minimale de grains de céréales et produits dérivés dans l'aliment composé destiné aux agneaux	Cf DCC à l'ensemble des Labels Rouges Agneaux, C7, C8 et C9		
S005	Pratiques pour la bonne conservation des fourrages	<p style="text-align: center;">Documentaire et visuel</p> <p style="text-align: center;"><i>Vérification de la présence du guide de conservation des fourrages et du respect des conditions de conservation</i></p> <p>- Guide de bonnes pratiques de conservation des fourrages</p>		<p style="text-align: center;">Documentaire et visuel</p> <p style="text-align: center;"><i>Vérification de la présence du guide de conservation des fourrages et du respect des conditions de conservation</i></p> <p>- Guide de bonnes pratiques de conservation des fourrages</p>
S006	Nettoyage des mangeoires avant distribution de nourriture	<p style="text-align: center;">Visuel</p> <p style="text-align: center;"><i>Vérification du nettoyage des mangeoires et de l'absence de nourriture altérée ou souillée</i></p>		<p style="text-align: center;">Visuel</p> <p style="text-align: center;"><i>Vérification du nettoyage des mangeoires et de l'absence de nourriture altérée ou souillée</i></p>
Contrôle chez les fabricants d'aliments industriels				
S001	Composition des aliments concentrés	Cf DCC à l'ensemble des Labels Rouges Agneaux, C7, C8 et C9		
S002	Produits et additifs interdits	Cf DCC à l'ensemble des Labels Rouges Agneaux, C7, C8 et C9		
S003	Proportion minimale de grains de céréales et produits dérivés dans l'aliment composé destiné aux agneaux	Cf DCC à l'ensemble des Labels Rouges Agneaux, C7, C8 et C9		

Point de contrôle		Méthode de contrôle à mettre en œuvre lors du contrôle initial pour habilitation	Autocontrôle	Méthodes de contrôle à mettre en œuvre lors des contrôles de suivi interne et externe
Réf	Libellé			
Contrôle chez les fabricants d'aliments à la ferme				
S001	Composition des aliments concentrés	Cf DCC à l'ensemble des Labels Rouges Agneaux, C7, C8 et C9		
S002	Produits et additifs interdits	Cf DCC à l'ensemble des Labels Rouges Agneaux, C7, C8 et C9		
S003	Proportion minimale de grains de céréales et produits dérivés dans l'aliment composé destiné aux agneaux	Cf DCC à l'ensemble des Labels Rouges Agneaux, C7, C8 et C9		
S004	Enregistrement dans le cas de fabrication d'aliments composés à la ferme	<p style="text-align: center;">Documentaire</p> <i>Vérification de la tenue à jour d'un registre de fabrication contenant les informations demandées par le cahier des charges</i> - Registre de fabrication	Tenue à jour du registre de fabrication	<p style="text-align: center;">Documentaire</p> <i>Vérification de la tenue à jour d'un registre de fabrication contenant les informations demandées par le cahier des charges</i> - Registre de fabrication

4.2.2. Elevage

Point de contrôle		Méthode de contrôle à mettre en œuvre lors du contrôle initial pour habilitation	Autocontrôle	Méthodes de contrôle à mettre en œuvre lors des contrôles de suivi interne et externe
Réf	Libellé			
Contrôle chez les éleveurs				
<u>S007</u>	<u>Races autorisées pour les mères</u>	<p style="text-align: center;">Documentaire et visuel</p> <i>Vérification de la race des mères des agneaux destinés au Label Rouge</i> - Registre d'élevage	Tenue à jour du registre d'élevage	<p style="text-align: center;">Documentaire et visuel</p> <i>Vérification de la race des mères des agneaux destinés au Label Rouge</i> - Registre d'élevage
<u>S008</u>	<u>Races autorisées pour les pères</u>	<p style="text-align: center;">Documentaire et visuel</p> <i>Vérification de la race des pères des agneaux destinés au Label Rouge</i> - Registre d'élevage	Tenue à jour du registre d'élevage	<p style="text-align: center;">Documentaire et visuel</p> <i>Vérification de la race des pères des agneaux destinés au Label Rouge</i> - Registre d'élevage

Point de contrôle		Méthode de contrôle à mettre en œuvre lors du contrôle initial pour habilitation	Autocontrôle	Méthodes de contrôle à mettre en œuvre lors des contrôles de suivi interne et externe
Réf	Libellé			
S009	Moment de la castration selon la méthode employée	Sans objet	Enregistrement des dates et méthodes de castration	<p>Documentaire</p> <p>Vérification du moment de réalisation de la castration selon la méthode employée</p> <p>- Registre d'élevage</p>
S010	Enregistrement de la castration	Sans objet	Enregistrement des dates et méthodes de castration	<p>Documentaire</p> <p>Vérification que l'éleveur enregistre les opérations de castration des agneaux</p> <p>- Registre d'élevage</p>
S011	Paillage	<p>Visuel</p> <p>Vérification de la conformité du paillage en période d'agnelage</p>		<p>Visuel</p> <p>Vérification de la conformité du paillage en période d'agnelage</p>
S012	Aération	<p>Visuel</p> <p>Vérification de l'aération des bâtiments</p>		<p>Visuel</p> <p>Vérification de l'aération des bâtiments</p>
S013	Eclairage	<p>Visuel</p> <p>Vérification de la conformité de l'éclairage du bâtiment</p>		<p>Visuel</p> <p>Vérification de la conformité de l'éclairage du bâtiment</p>
S014	Surface	<p>Visuel</p> <p>Vérification que la surface destinée aux animaux est suffisante pour que tous les animaux se couchent simultanément</p>		<p>Visuel</p> <p>Vérification que la surface destinée aux animaux est suffisante pour que tous les animaux se couchent simultanément</p>
S015	Aménagement de la bergerie	<p>Visuel</p> <p>En cas de présence d'un aliment en accès libre-service pour les brebis non autorisé pour les agneaux, vérification de la présence d'aménagements interdisant l'accès aux agneaux</p>		<p>Visuel</p> <p>En cas de présence d'un aliment en accès libre-service pour les brebis non autorisé pour les agneaux, vérification de la présence d'aménagements interdisant l'accès aux agneaux</p>
S016	Accès à l'eau d'abreuvement	<p>Visuel</p> <p>Vérification de la présence d'abreuvoirs accessibles en permanence</p>		<p>Visuel</p> <p>Vérification de la présence d'abreuvoirs accessibles en permanence</p>
S017	Surface minimale au sol par animale	<p>Documentaire et/ou par mesure</p> <p>Vérification de la surface au sol disponible pour les brebis en fin de gestation</p>		<p>Documentaire et/ou par mesure</p> <p>Vérification de la surface au sol disponible pour les brebis en fin de gestation</p>

Point de contrôle		Méthode de contrôle à mettre en œuvre lors du contrôle initial pour habilitation	Autocontrôle	Méthodes de contrôle à mettre en œuvre lors des contrôles de suivi interne et externe
Réf	Libellé			
		<ul style="list-style-type: none"> - Plan du bâtiment - Registre d'élevage 		<ul style="list-style-type: none"> - Plan du bâtiment - Registre d'élevage
S018	<u>Conduite extensive - chargement maximal</u>	<p style="text-align: center;">Documentaire</p> <p style="text-align: center;"><i>Vérification du respect du chargement maximal selon la méthode définie en annexe du cahier des charges</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Registre d'élevage - Registre parcellaire 	Tenue à jour du registre parcellaire et du registre d'élevage	<p style="text-align: center;">Documentaire et mesure</p> <p style="text-align: center;"><i>Vérification du respect du chargement maximal selon la méthode définie en annexe du cahier des charges</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Registre d'élevage - Registre parcellaire
S019	Conduite pastorale	<p style="text-align: center;">Documentaire et/ou visuel</p> <p style="text-align: center;"><i>Vérification de l'utilisation de surfaces pastorales et parcours</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Déclaration PAC 	Enregistrement du pâturage sur les parcours et des transhumances	<p style="text-align: center;">Documentaire et/ou visuel</p> <p style="text-align: center;"><i>Vérification de l'utilisation de surfaces pastorales et parcours</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Déclaration PAC
S020	Surface minimum de parcours	<p style="text-align: center;">Documentaire</p> <p style="text-align: center;"><i>Vérification du respect de la surface minimale de parcours par exploitation</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Registre parcellaire - Déclaration PAC - Attestation de pâturage des surfaces de parcours. 	Tenue à jour du registre parcellaire et conservation des attestations de pâturage des surfaces de parcours	<p style="text-align: center;">Documentaire</p> <p style="text-align: center;"><i>Vérification du respect de la surface minimale de parcours par exploitation</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Registre parcellaire - Déclaration PAC - Attestation de pâturage des surfaces de parcours
S021	Durée minimale de pâturage par an du troupeau de brebis	<p style="text-align: center;">Documentaire</p> <p style="text-align: center;"><i>Vérification de la mise en place d'une alternance bâtiment - pâturage</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Registre d'élevage 	Enregistrement des dates de pâturage du troupeau de brebis	<p style="text-align: center;">Documentaire</p> <p style="text-align: center;"><i>Vérification du respect de la durée et de la période minimale de pâturage</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Enregistrement des dates d'entrée et de fin de pâturage des animaux - Registre d'élevage
S022	Conduite sanitaire : utilisation d'antibiotique	<p style="text-align: center;">Documentaire</p> <p style="text-align: center;"><i>Vérification de l'absence d'utilisation systématique des antibiotiques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Ordonnances - Cahier sanitaire 	Enregistrement des traitements antibiotiques réalisés et conservation des ordonnances	<p style="text-align: center;">Documentaire</p> <p style="text-align: center;"><i>Vérification de l'absence d'utilisation systématique des antibiotiques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Ordonnances - Cahier sanitaire

Point de contrôle		Méthode de contrôle à mettre en œuvre lors du contrôle initial pour habilitation	Autocontrôle	Méthodes de contrôle à mettre en œuvre lors des contrôles de suivi interne et externe
Réf	Libellé			
S023	Conduite sanitaire : Métaphylaxie	Sans objet	Conservation de l'ordonnance préconisant la mise en place de la métaphylaxie	<p>Documentaire</p> <p>Vérification de la mise en place de la métaphylaxie suite à un diagnostic vétérinaire et de l'avertissement de l'ODG de la mise en place du traitement</p> <p>- Ordonnance</p>
S024	Conduite sanitaire : stockage des cadavres	<p>Visuel</p> <p>Vérification de la présence d'un conteneur spécifique pour entreposer les cadavres</p>		<p>Visuel</p> <p>Vérification de la présence d'un conteneur spécifique pour entreposer les cadavres</p>
S025	Identification des agneaux	<p>Visuel</p> <p>Vérification de l'identification des agneaux selon la méthode définie dans le cahier des charges</p>		<p>Visuel</p> <p>Vérification de l'identification des agneaux selon la méthode définie dans le cahier des charges</p>
S026	Enregistrement des naissances et déclaration à l'ODG	<p>Documentaire</p> <p>Vérification de l'enregistrement des informations sur les agneaux, leur filiation et leur identification dans le carnet d'agnelage</p> <p>- Carnet d'agnelage</p>	Tenue à jour du carnet d'agnelage	<p>Documentaire</p> <p>Vérification de l'enregistrement des informations sur les agneaux, leur filiation et leur identification dans le carnet d'agnelage et de la déclaration des naissances à l'ODG</p> <p>- Carnet d'agnelage</p>
S027	Cas des agneaux exclus du label rouge	Sans objet	Tenue à jour du carnet d'agnelage	<p>Documentaire et visuel</p> <p>Vérification de l'identification des agneaux exclus et de leur inscription sur le carnet d'agnelage</p> <p>- Carnet d'agnelage</p>
<u>C010***</u>	<u>Allaitement maternel (par tétée au pis)</u>	Cf DCC à l'ensemble des Labels Rouges Agneaux, C10		

4.2.3. Ramassage et transport des agneaux

Point de contrôle		Méthode de contrôle à mettre en œuvre lors du contrôle initial pour habilitation	Autocontrôle	Méthodes de contrôle à mettre en œuvre lors des contrôles de suivi interne et externe
Réf	Libellé			
Contrôle chez les éleveurs				
S028	Tri des animaux	Sans objet	Enregistrement des lots d'agneaux constitués ou conservation d'une copie du bon de livraison	<p>Documentaire</p> <p>Vérification de la constitution de lots homogènes d'agneaux labellisables et de leur conformité</p> <p>Mâles castrés en lot spécifique.</p> <p>- Bon de livraison</p>
S029	Bordereau d'enlèvement	Sans objet	Tenue à jour des bordereaux d'enlèvement	<p>Documentaire</p> <p>Vérification de l'enregistrement des lots sur un bordereau d'enlèvement et de la conformité des informations présentes</p> <p>- Bordereau d'enlèvement</p>
S030	Conditions de manipulation des animaux	<p>Visuel</p> <p>Vérification des conditions de manipulation des agneaux</p>		<p>Visuel</p> <p>Vérification des conditions de manipulation des agneaux</p>
Contrôle chez les centres de transit				
S031	Durée maximale de transport	Sans objet	Enregistrement de la date de réception des agneaux	<p>Documentaire</p> <p>Vérification du respect de la durée maximale de transport des agneaux</p> <p>- Bordereau d'enlèvement</p>
S032 Cf C032**	Durée maximale de séjour en centre de transit	Cf DCC à l'ensemble des Labels Rouges Agneaux, C32		
Contrôle chez les abatteurs/abattoirs				
S031	Durée maximale de transport	Sans objet	Conservation des bordereau d'enlèvement et enregistrement de la date de réception des agneaux	<p>Documentaire</p> <p>Vérification du respect de la durée maximale de transport des agneaux</p> <p>- Bordereau d'enlèvement</p>

4.2.4. Opération d'abattage

Point de contrôle		Méthode de contrôle à mettre en œuvre lors du contrôle initial pour habilitation	Autocontrôle	Méthodes de contrôle à mettre en œuvre lors des contrôles de suivi interne et externe
Réf	Libellé			
Contrôle chez les abatteurs/abattoirs				
S033 Cf C035**	Délai maximal entre arrivée des animaux à l'abattoir et abattage	Cf DCC à l'ensemble des Labels Rouges Agneaux, C35		
S034 Cf C031**	Délai maximal entre enlèvement et abattage	Cf DCC à l'ensemble des Labels Rouges Agneaux, C31		
S035	Age d'abattage	Sans objet	Identification des viandes label sur les documents commerciaux	Documentaire et visuel mesure Vérification du respect de la classification réalisée par l'ODG — Documents commerciaux Bordereau d'enlèvement
S036	Condition de manipulation des animaux	Documentaire et visuel <i>Vérification des conditions de manipulation des animaux et de la formation des opérateurs en charge de la bergerie</i> - Attestations de formation à la manipulation des agneaux	Formation des opérateurs en charge de la bergerie et conservation des attestations de formation Conservation des attestations de formation à la manipulation des agneaux	Documentaire et visuel <i>Vérification des conditions de manipulation des animaux et de la formation des opérateurs en charge de la bergerie</i> - Attestations de formation à la manipulation des agneaux
S037	Identification des carcasses	Documentaire <i>Vérification de l'existence d'un système d'identification des carcasses conforme au cahier des charges</i> - Etiquette d'identification des carcasses		Documentaire <i>Vérification de l'identification des carcasses par une étiquette conforme au cahier des charges</i> - Etiquette d'identification des carcasses
S038	Identification des carcasses labellisables	Documentaire <i>Vérification de l'existence d'un système d'identification des carcasses labellisables conforme au cahier des charges</i> - Etiquette de pré-labellisation	Tenue à jour du registre de labellisation	Documentaire <i>Vérification de l'identification des carcasses labellisables par une étiquette conforme au cahier des charges et de l'édition d'un bon de pesée fiscale pour chaque lot présenté à la labellisation</i>

Point de contrôle		Méthode de contrôle à mettre en œuvre lors du contrôle initial pour habilitation	Autocontrôle	Méthodes de contrôle à mettre en œuvre lors des contrôles de suivi interne et externe
Réf	Libellé			
				- Etiquette de pré-labellisation
S039	Procédures de ressuage / validation de l'ODG	<p>Documentaire Vérification de la présence d'une procédure de ressuage validée par l'ODG</p> <ul style="list-style-type: none"> - Procédure de ressuage 	Enregistrement ou information de l'ODG des modifications de conditions de ressuage	<p>Documentaire Vérification de la présence d'une procédure de ressuage validée par l'ODG et de son application</p> <ul style="list-style-type: none"> - Procédure de ressuage
S040	Personne assurant la labellisation des carcasses et procédé	Sans objet		<p>Visuel Vérification que la labellisation est réalisée par un agent de l'ODG</p>
S041	Poids de carcasse	Sans objet	Enregistrement et conservation du ticket de pesée Identification des viandes label sur les documents commerciaux	<p>Documentaire Vérification de la pesée des carcasses et du respect de la classification de l'ODG</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ticket de pesée
S042	Qualité du gras	Sans objet	Identification des viandes label sur les documents commerciaux	<p>Documentaire et visuel Vérification du respect de la classification réalisée par l'ODG</p> <ul style="list-style-type: none"> - Documents commerciaux
S043	Classes de conformation	Sans objet	Identification des viandes label sur les documents commerciaux	<p>Documentaire et visuel Vérification de la détermination de la classe de conformation des carcasses et du respect de la classification réalisée par l'ODG</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ticket de pesée - Documents commerciaux
S044	Couleur de la viande	Sans objet	Identification des viandes label sur les documents commerciaux	<p>Documentaire et visuel Vérification du respect de la classification réalisée par l'ODG</p> <ul style="list-style-type: none"> - Documents commerciaux

Point de contrôle		Méthode de contrôle à mettre en œuvre lors du contrôle initial pour habilitation	Autocontrôle	Méthodes de contrôle à mettre en œuvre lors des contrôles de suivi interne et externe
Réf	Libellé			
S045	Présentation de la carcasse/défaut	Sans objet	Identification des viandes label sur les documents commerciaux	<p>Documentaire et visuel <i>Vérification du respect de la classification réalisée par l'ODG</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Documents commerciaux
S046	Identification des carcasses labellisées et non labellisées	Sans objet	Identification des viandes label sur les documents commerciaux	<p>Documentaire et visuel <i>Vérification du respect de la classification réalisée par l'ODG</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Documents commerciaux
S047	Indications sur les bons de livraison/factures à noter par l'abatteur-expéditeur	Sans objet	Conservation des factures et bons de livraison. Tenue à jour des bilans de vente	<p>Documentaire <i>Vérification de la conformité des éléments inscrits sur les bons de livraison et factures. Vérification de la réalisation d'un bilan des ventes d'agneaux label par client</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Bons de livraison - Factures - Bilan des ventes

4.2.5. Découpe et conditionnement

Point de contrôle		Méthode de contrôle à mettre en œuvre lors du contrôle initial pour habilitation	Autocontrôle	Méthodes de contrôle à mettre en œuvre lors des contrôles de suivi interne et externe
Réf	Libellé			
Contrôle chez les ateliers de découpe et de conditionnement				
S049	Modes de conditionnement autorisés pour la viande	<p>Documentaire <i>Vérification de la présence d'une procédure de conditionnement des abats et des viandes</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Procédure de conditionnement des viandes 	Tenue à jour de la procédure de conditionnement des abats et des viandes	<p>Documentaire et visuel <i>Vérification de la conformité des modes de conditionnement utilisés</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Procédure de conditionnement des viandes
S050	Identification des UVC	<p>Documentaire <i>Vérification de la présence d'une procédure d'identification et traçabilité des UVC</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Procédure d'identification et de traçabilité des UVC 	Tenue à jour de la procédure de la procédure d'identification et traçabilité des UVC	<p>Documentaire et visuel <i>Vérification de l'identification des UVC avec un certificat de garantie unique numéroté</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Certificat de garantie - Procédure d'identification et de traçabilité des UVC
S051	Indications à porter sur le registre de découpe	<p>Documentaire <i>Vérification de la présence d'un registre de découpe permettant de retranscrire l'ensemble des informations demandées par le cahier des charges</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Registre de découpe 	Tenue à jour du registre de découpe	<p>Documentaire <i>Vérification de la conformité du remplissage du registre de découpe</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Registre de découpe
S052	Bilan des ventes d'agneaux découpés et facturés Label Rouge 09-95	Sans objet	Tenue à jour et conservation des bilans de vente d'agneau découpé	<p>Documentaire <i>Vérification de la réalisation d'un bilan des ventes d'agneaux par client et de sa conformité</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Bilan des ventes d'agneaux découpés

5. TRAITEMENT DES MANQUEMENTS SPECIFIQUES

Les Dispositions de contrôle communes à l'ensemble des Labels Rouges Agneaux :

- ✓ Décrivent les modalités générales de traitements des manquements constatés lors des contrôles internes et des contrôles externes réalisés par QUALISUD,
- ✓ Précisent le répertoire de traitement des manquements applicables aux conditions de productions communes à l'ensemble cahier des charges concernés.

Les tableaux suivants présentent le répertoire des traitements des manquements aux conditions de production spécifiques du cahier des charges.

5.1. Alimentation

Opérateur responsable : éleveur

Point de contrôle		Manquement	Nature du contrôle ayant permis de constater le manquement	Nécessité de fournir un plan d'action formalisé	Mesure de traitement en 1 ^{er} constat	Modalité de vérification du retour à la conformité	Récurrence	
Réf	Libellé						Mesure de traitement en 2 ^{ème} constat (et modalité de vérification du retour à la conformité)	Mesure de traitement en 3 ^{ème} constat (et modalité de vérification du retour à la conformité)
S001	Composition des aliments concentrés	Utilisation d'un aliment complémentaire non référencé	Suivi	Non	Avertissement	Contrôle interne supplémentaire	Contrôle supplémentaire	Suspension d'habilitation (contrôle supplémentaire)
S002	Produits et additifs interdits	Utilisation d'un aliment complémentaire non référencé	Suivi	Non	Avertissement	Contrôle interne supplémentaire	Contrôle supplémentaire	Suspension d'habilitation (contrôle supplémentaire)
S003	Proportion minimale de grains de céréales et produits dérivés dans l'aliment composé destiné aux agneaux	Utilisation d'un aliment complémentaire non référencé	Suivi	Non	Avertissement	Contrôle interne supplémentaire	Contrôle supplémentaire	Suspension d'habilitation (contrôle supplémentaire)

Point de contrôle		Manquement	Nature du contrôle ayant permis de constater le manquement	Nécessité de fournir un plan d'action formalisé	Mesure de traitement en 1 ^{er} constat	Modalité de vérification du retour à la conformité	Récurrence	
Réf	Libellé						Mesure de traitement en 2 ^{ème} constat (et modalité de vérification du retour à la conformité)	Mesure de traitement en 3 ^{ème} constat (et modalité de vérification du retour à la conformité)
S005	Pratiques pour la bonne conservation des fourrages	Guide de bonnes pratiques de conservation des fourrages absent	Habilitation	Oui	Refus temporaire d'habilitation	Contrôle documentaire supplémentaire sur la base des éléments transmis par l'opérateur	Refus d'habilitation	
		Mauvaise pratiques de conservation des fourrages	Habilitation	Oui	Refus temporaire d'habilitation	Contrôle interne supplémentaire	Refus d'habilitation	
		Guide de bonnes pratiques de conservation des fourrages absent	Suivi	Oui	Avertissement	Contrôle documentaire supplémentaire sur la base des éléments transmis par l'opérateur	Contrôle interne supplémentaire	Contrôle supplémentaire
		Mauvaise pratiques de conservation des fourrages	Suivi	Oui	Avertissement	Contrôle interne supplémentaire	Contrôle supplémentaire	Suspension d'habilitation (contrôle supplémentaire)
S006	Nettoyage des mangeoires avant distribution de nourriture	Présence d'aliments souillés dans les mangeoires	Habilitation	Oui	Refus temporaire d'habilitation	Contrôle interne supplémentaire	Retrait d'habilitation	
		Présence d'aliments souillés dans les mangeoires	Suivi	Oui	Avertissement	Contrôle interne supplémentaire	Contrôle supplémentaire	Suspension d'habilitation (contrôle supplémentaire)

Opérateur responsable : fabricant d'aliments industriel

Point de contrôle		Manquement	Nature du contrôle ayant permis de constater le manquement	Nécessité de fournir un plan d'action formalisé	Mesure de traitement en 1 ^{er} constat	Modalité de vérification du retour à la conformité	Récurrence	
Réf	Libellé						Mesure de traitement en 2 ^{ème} constat (et modalité de vérification du retour à la conformité)	Mesure de traitement en 3 ^{ème} constat (et modalité de vérification du retour à la conformité)
S001	Composition des aliments concentrés	Aucune formule théorique conforme	Habilitation	Oui	Refus temporaire d'habilitation	Contrôle documentaire supplémentaire sur la base des éléments transmis par l'opérateur	Refus d'habilitation	

Point de contrôle		Manquement	Nature du contrôle ayant permis de constater le manquement	Nécessité de fournir un plan d'action formalisé	Mesure de traitement en 1 ^{er} constat	Modalité de vérification du retour à la conformité	Récurrence	
Réf	Libellé						Mesure de traitement en 2 ^{ème} constat (et modalité de vérification du retour à la conformité)	Mesure de traitement en 3 ^{ème} constat (et modalité de vérification du retour à la conformité)
		Utilisation de matières premières non autorisées	Suivi	Oui	Déréféréncement de l'aliment	Contrôle supplémentaire	Déréféréncement de l'aliment + Suspension d'habilitation (contrôle supplémentaire)	Déréféréncement de l'aliment + Retrait d'habilitation
S002	Produits et additifs interdits	Formule théorique non conforme	Habilitation	Oui	Refus temporaire d'habilitation	Contrôle documentaire supplémentaire sur la base des éléments transmis par l'opérateur	Refus d'habilitation	
		Aliment avec un additif non autorisé	Suivi	Oui	Déréféréncement de l'aliment	Contrôle supplémentaire	Déréféréncement de l'aliment + Suspension d'habilitation (contrôle supplémentaire)	Déréféréncement de l'aliment + Retrait d'habilitation
S003	Proportion minimale de grains de céréales et produits dérivés dans l'aliment composé destiné aux agneaux	Non respect de la proportion de grains et céréales et de produits dérivés dans l'aliment	Habilitation	Oui	Refus temporaire d'habilitation	Contrôle documentaire supplémentaire sur la base des éléments transmis par l'opérateur	Refus d'habilitation	
		Non respect de la proportion de grains et céréales et de produits dérivés dans l'aliment	Suivi	Oui	Déréféréncement de l'aliment	Contrôle supplémentaire	Déréféréncement de l'aliment + Suspension d'habilitation (contrôle supplémentaire)	Déréféréncement de l'aliment + Retrait d'habilitation

Opérateur responsable : fabricant d'aliments à la ferme

Point de contrôle		Manquement	Nature du contrôle ayant permis de constater le manquement	Nécessité de fournir un plan d'action formalisé	Mesure de traitement en 1 ^{er} constat	Modalité de vérification du retour à la conformité	Récurrence	
Réf	Libellé						Mesure de traitement en 2 ^{ème} constat (et modalité de vérification du retour à la conformité)	Mesure de traitement en 3 ^{ème} constat (et modalité de vérification du retour à la conformité)
S001	Composition des aliments concentrés	Aucune formule théorique conforme	Habilitation	Oui	Refus temporaire d'habilitation	Contrôle documentaire supplémentaire sur la base des éléments transmis par l'opérateur	Refus d'habilitation	
		Utilisation de matières premières non autorisées	Suivi	Oui	Suspension d'habilitation	Contrôle supplémentaire	Retrait d'habilitation	
S002	Produits et additifs interdits	Formule théorique non conforme	Habilitation	Oui	Refus temporaire d'habilitation	Contrôle documentaire supplémentaire sur la base des éléments transmis par l'opérateur	Refus d'habilitation	
		Aliment avec un additif non autorisé	Suivi	Oui	Suspension d'habilitation	Contrôle supplémentaire	Retrait d'habilitation	
S003	Proportion minimale de grains de céréales et produits dérivés dans l'aliment composé destiné aux agneaux	Non respect de la proportion de grains et céréales et de produits dérivés dans l'aliment	Habilitation	Oui	Refus temporaire d'habilitation	Contrôle documentaire supplémentaire sur la base des éléments transmis par l'opérateur	Refus d'habilitation	
		Non respect de la proportion de grains et céréales et de produits dérivés dans l'aliment	Suivi	Oui	Suspension d'habilitation	Contrôle supplémentaire	Retrait d'habilitation	
S004	Enregistrement dans le cas de fabrication d'aliments composés à la ferme	Cf DCC tous SIQO hors AB, Op3 Registres						

5.2. Elevage

Opérateur responsable : éleveur

Point de contrôle		Manquement	Nature du contrôle ayant permis de constater le manquement	Nécessité de fournir un plan d'action formalisé	Mesure de traitement en 1 ^{er} constat	Modalité de vérification du retour à la conformité	Récurrence	
Réf	Libellé						Mesure de traitement en 2 ^{ème} constat (et modalité de vérification du retour à la conformité)	Mesure de traitement en 3 ^{ème} constat (et modalité de vérification du retour à la conformité)
S007	Races autorisées pour les mères	Races des mères non conformes	Habilitation	Oui	Refus temporaire d'habilitation	Contrôle interne supplémentaire	Refus d'habilitation	
		Races des mères non conformes	Suivi	Oui	Retrait du bénéfice du signe des agneaux concernés	Contrôle supplémentaire	Suspension d'habilitation (contrôle supplémentaire)	Retrait d'habilitation
S008	Races autorisées pour les pères	Races des pères non conformes	Habilitation	Oui	Refus temporaire d'habilitation	Contrôle interne supplémentaire	Refus d'habilitation	
		Races des pères non conformes	Suivi	Oui	Retrait du bénéfice du signe des agneaux concernés	Contrôle supplémentaire	Suspension d'habilitation (contrôle supplémentaire)	Retrait d'habilitation
S009	Moment de la castration selon la méthode employée	Moment de la castration non conforme à la méthode employée	Habilitation	Oui	Refus temporaire d'habilitation	Contrôle interne supplémentaire	Refus d'habilitation	
		Moment de la castration non conforme à la méthode employée	Suivi	Oui	Avertissement	Contrôle interne supplémentaire	Contrôle supplémentaire	Suspension d'habilitation (contrôle supplémentaire)
S010	Enregistrement de la castration	Enregistrement de l'âge de et méthode de castration absent ou incomplet	Habilitation	Oui	Refus temporaire d'habilitation	Contrôle interne supplémentaire	Refus d'habilitation	
		Enregistrement de l'âge de et méthode de castration absent ou incomplet	Suivi	Oui	Avertissement	Contrôle interne supplémentaire	Contrôle supplémentaire	Suspension d'habilitation (contrôle supplémentaire)
S011	Paillage	Paillage non conforme	Habilitation	Oui	Refus temporaire d'habilitation	Contrôle interne supplémentaire	Refus d'habilitation	
		Paillage non conforme	Suivi	Oui	Avertissement	Contrôle interne supplémentaire	Contrôle supplémentaire	Suspension d'habilitation (contrôle supplémentaire)
S012	Aération	Aération non conforme	Habilitation	Oui	Refus temporaire d'habilitation	Contrôle interne supplémentaire	Refus d'habilitation	

Point de contrôle		Manquement	Nature du contrôle ayant permis de constater le manquement	Nécessité de fournir un plan d'action formalisé	Mesure de traitement en 1 ^{er} constat	Modalité de vérification du retour à la conformité	Récurrence	
Réf	Libellé						Mesure de traitement en 2 ^{ème} constat (et modalité de vérification du retour à la conformité)	Mesure de traitement en 3 ^{ème} constat (et modalité de vérification du retour à la conformité)
		Aération non conforme	Suivi	Oui	Avertissement	Contrôle interne supplémentaire	Contrôle supplémentaire	Suspension d'habilitation (contrôle supplémentaire)
S013	Eclairage	Eclairage non conforme	Habilitation	Oui	Refus temporaire d'habilitation	Contrôle interne supplémentaire	Refus d'habilitation	
		Eclairage non conforme	Suivi	Oui	Avertissement	Contrôle interne supplémentaire	Contrôle supplémentaire	Suspension d'habilitation (contrôle supplémentaire)
S014	Surface	Surface destinée aux animaux insuffisante	Habilitation	Oui	Refus temporaire d'habilitation	Contrôle interne supplémentaire	Refus d'habilitation	
		Surface destinée aux animaux insuffisante	Suivi	Oui	Avertissement	Contrôle interne supplémentaire	Contrôle supplémentaire	Suspension d'habilitation (contrôle supplémentaire)
S015	Aménagement de la bergerie	Absence d'aménagement empêchant l'accès des agneaux aux aliments interdits	Habilitation	Oui	Refus temporaire d'habilitation	Contrôle interne supplémentaire	Refus d'habilitation	
		Absence d'aménagement empêchant l'accès des agneaux aux aliments interdits	Suivi	Oui	Avertissement	Contrôle interne supplémentaire	Contrôle supplémentaire	Suspension d'habilitation (contrôle supplémentaire)
S016	Accès à l'eau d'abreuvement	Absence d'accès permanent aux abreuvoirs en bergerie	Habilitation	Oui	Refus temporaire d'habilitation	Contrôle interne supplémentaire	Refus d'habilitation	
		Absence d'accès permanent aux abreuvoirs en bergerie	Suivi	Oui	Avertissement	Contrôle interne supplémentaire	Contrôle supplémentaire	Suspension d'habilitation (contrôle supplémentaire)
S017	Surface minimale au sol par animal	Surface minimale au sol par brebis en fin de gestation non conforme	Habilitation	Oui	Refus temporaire d'habilitation	Contrôle interne supplémentaire	Refus d'habilitation	
		Surface minimale au sol par brebis en fin de gestation non conforme	Suivi	Oui	Avertissement	Contrôle interne supplémentaire	Contrôle supplémentaire	Suspension d'habilitation (contrôle supplémentaire)
S018	<u>Conduite extensive</u>	Chargement non conforme	Habilitation	Oui	Refus temporaire d'habilitation	Contrôle supplémentaire	Refus d'habilitation	

Point de contrôle		Manquement	Nature du contrôle ayant permis de constater le manquement	Nécessité de fournir un plan d'action formalisé	Mesure de traitement en 1 ^{er} constat	Modalité de vérification du retour à la conformité	Récurrence	
Réf	Libellé						Mesure de traitement en 2 ^{ème} constat (et modalité de vérification du retour à la conformité)	Mesure de traitement en 3 ^{ème} constat (et modalité de vérification du retour à la conformité)
	- chargement maximal	Chargement non conforme	Suivi	Oui	Suspension d'habilitation	Contrôle supplémentaire	Retrait d'habilitation	
S019	Conduite pastorale	Absence ou non utilisation de surfaces pastorales	Habilitation	Oui	Refus temporaire d'habilitation	Contrôle interne supplémentaire	Refus d'habilitation	
		Absence ou non utilisation de surfaces pastorales	Suivi	Oui	Avertissement	Contrôle supplémentaire	Suspension d'habilitation (contrôle supplémentaire)	Retrait d'habilitation
S020	Surface minimum de parcours	Surface de surfaces pastorales et parcours insuffisante	Habilitation	Oui	Refus temporaire d'habilitation	Contrôle supplémentaire	Refus d'habilitation	
		Surface de surfaces pastorales et parcours insuffisante	Suivi	Oui	Contrôle supplémentaire	Lors du contrôle supplémentaire	Contrôle supplémentaire	Suspension d'habilitation
S021	Durée minimale de pâturage par an du troupeau de brebis	Absence d'alternance pâturage – bâtiment	Habilitation	Oui	Refus temporaire d'habilitation	Contrôle-supplémentaire	Refus d'habilitation	
		Non respect de la durée ou de la saison de pâturage du troupeau	Suivi	Oui	Contrôle supplémentaire	Lors du contrôle supplémentaire	Suspension d'habilitation (contrôle supplémentaire)	Retrait d'habilitation
S022	Conduite sanitaire : utilisation d'antibiotique	Traitement antibiotique systématique	Habilitation	Oui	Refus temporaire d'habilitation	Contrôle interne supplémentaire	Refus d'habilitation	
		Traitement antibiotique systématique	Suivi	Oui	Suspension d'habilitation	Contrôle supplémentaire	Retrait d'habilitation	
S023	Conduite sanitaire : Métaphylaxie	Métaphylaxie sans diagnostic vétérinaire	Suivi	Oui	Suspension d'habilitation	Contrôle supplémentaire	Retrait d'habilitation	
		Métaphylaxie mise en place sans avertir l'ODG	Suivi	Oui	Avertissement	Contrôle documentaire supplémentaire sur la base des éléments transmis par l'opérateur	Contrôle supplémentaire	Suspension d'habilitation
S024	Conduite sanitaire : stockage des cadavres	Absence de conteneur spécifique au stockage des cadavres	Habilitation	Oui	Refus temporaire d'habilitation	Contrôle interne supplémentaire	Refus d'habilitation	
		Absence de conteneur spécifique au stockage des cadavres	Suivi	Oui	Avertissement	Contrôle interne supplémentaire	Contrôle supplémentaire	Suspension d'habilitation (contrôle supplémentaire)

Point de contrôle		Manquement	Nature du contrôle ayant permis de constater le manquement	Nécessité de fournir un plan d'action formalisé	Mesure de traitement en 1 ^{er} constat	Modalité de vérification du retour à la conformité	Récurrence	
Réf	Libellé						Mesure de traitement en 2 ^{ème} constat (et modalité de vérification du retour à la conformité)	Mesure de traitement en 3 ^{ème} constat (et modalité de vérification du retour à la conformité)
S025	Identification des agneaux	Identification des agneaux label absente ou non conforme	Habilitation	Oui	Refus temporaire d'habilitation	Contrôle interne supplémentaire	Refus d'habilitation	
		Identification des agneaux label absente ou non conforme	Suivi	Oui	Avertissement	Contrôle interne supplémentaire	Contrôle supplémentaire	Suspension d'habilitation (contrôle supplémentaire)
S026	Enregistrement des naissances et déclaration à l'ODG	Cf DCC tous SIQO hors AB, Op3 Registres						
		Déclaration des naissances à l'ODG absente ou incomplète	Suivi	Oui	Avertissement	Contrôle interne supplémentaire	Contrôle supplémentaire	Suspension d'habilitation (contrôle supplémentaire)
S027	Cas des agneaux exclus du label rouge	Identification des agneaux exclus du label absente ou non conforme	Suivi	Oui	Retrait du bénéfice du signe des agneaux concernés	Contrôle supplémentaire	Suspension d'habilitation (contrôle supplémentaire)	Retrait d'habilitation
		Absence d'indication des agneaux exclus sur le carnet d'agnelage	Suivi	Oui	Avertissement	Contrôle interne supplémentaire	Contrôle supplémentaire	Suspension d'habilitation (contrôle supplémentaire)
C010***	Allaitement maternel (par tétée au pis)	Cf DCC à l'ensemble des Labels Rouges Agneaux, C10						

5.3. Ramassage et transport des agneaux

Opérateur responsable : éleveur

Point de contrôle		Manquement	Nature du contrôle ayant permis de constater le manquement	Nécessité de fournir un plan d'action formalisé	Mesure de traitement en 1 ^{er} constat	Modalité de vérification du retour à la conformité	Récurrence	
Réf	Libellé						Mesure de traitement en 2 ^{ème} constat (et modalité de vérification du retour à la conformité)	Mesure de traitement en 3 ^{ème} constat (et modalité de vérification du retour à la conformité)
S028	Tri des animaux	Tri des agneaux non ou mal réalisé	Suivi	Oui	Avertissement	Contrôle interne supplémentaire	Contrôle supplémentaire	Retrait du bénéfice du signe des agneaux non conformes (contrôle supplémentaire)
S029	Bordereau d'enlèvement	Absence de bordereau d'enlèvement ou bordereau incomplet	Suivi	Oui	Avertissement	Contrôle interne supplémentaire	Contrôle supplémentaire	Retrait du bénéfice du signe des agneaux non conformes (contrôle supplémentaire)
S030	Conditions de manipulation des animaux	Conditions de manipulation des animaux non conformes	Habilitation	Oui	Refus temporaire d'habilitation	Contrôle supplémentaire	Refus d'habilitation	
		Conditions de manipulation des animaux non conformes	Suivi	Oui	Avertissement	Contrôle interne supplémentaire	Contrôle supplémentaire	Suspension d'habilitation (contrôle supplémentaire)

Opérateur responsable : centre de transit

Point de contrôle		Manquement	Nature du contrôle ayant permis de constater le manquement	Nécessité de fournir un plan d'action formalisé	Mesure de traitement en 1 ^{er} constat	Modalité de vérification du retour à la conformité	Récurrence	
Réf	Libellé						Mesure de traitement en 2 ^{ème} constat (et modalité de vérification du retour à la conformité)	Mesure de traitement en 3 ^{ème} constat (et modalité de vérification du retour à la conformité)
S031	Durée maximale de transport	Durée de transport non conforme	Suivi	Oui	Avertissement	Contrôle interne supplémentaire	Contrôle supplémentaire	Suspension d'habilitation (contrôle supplémentaire)
S032 Cf C032**	Durée maximale de séjour en centre de transit	Cf DCC à l'ensemble des Labels Rouges Agneaux, C32						

Opérateur responsable : abatteur/abattoir

Point de contrôle		Manquement	Nature du contrôle ayant permis de constater le manquement	Nécessité de fournir un plan d'action formalisé	Mesure de traitement en 1 ^{er} constat	Modalité de vérification du retour à la conformité	Récurrence	
Réf	Libellé						Mesure de traitement en 2 ^{ème} constat (et modalité de vérification du retour à la conformité)	Mesure de traitement en 3 ^{ème} constat (et modalité de vérification du retour à la conformité)
S031	Durée maximale de transport	Durée de transport non conforme	Suivi	Oui	Avertissement	Contrôle interne supplémentaire	Contrôle supplémentaire	Suspension d'habilitation (contrôle supplémentaire)

5.4. Opération d'abattage

Opérateur responsable : abatteur/abattoir

Point de contrôle		Manquement	Nature du contrôle ayant permis de constater le manquement	Nécessité de fournir un plan d'action formalisé	Mesure de traitement en 1 ^{er} constat	Modalité de vérification du retour à la conformité	Récurrence	
Réf	Libellé						Mesure de traitement en 2 ^{ème} constat (et modalité de vérification du retour à la conformité)	Mesure de traitement en 3 ^{ème} constat (et modalité de vérification du retour à la conformité)
S033 Cf C035**	Délai maximal entre arrivée des animaux à l'abattoir et abattage	Cf DCC à l'ensemble des Labels Rouges Agneaux, C35						
S034 Cf C031**	Délai maximal entre enlèvement et abattage	Cf DCC à l'ensemble des Labels Rouges Agneaux, C31						
S035	Age d'abattage	Non respect de la classification réalisée par l'ODG	Suivi	Oui	Retrait du bénéfice du Label pour les agneaux concernés	Lors du prochain contrôle de suivi externe	Retrait du bénéfice du Label (contrôle supplémentaire)	Retrait du bénéfice du Label + Suspension d'habilitation (contrôle supplémentaire)

Point de contrôle		Manquement	Nature du contrôle ayant permis de constater le manquement	Nécessité de fournir un plan d'action formalisé	Mesure de traitement en 1 ^{er} constat	Modalité de vérification du retour à la conformité	Récurrence	
Réf	Libellé						Mesure de traitement en 2 ^{ème} constat (et modalité de vérification du retour à la conformité)	Mesure de traitement en 3 ^{ème} constat (et modalité de vérification du retour à la conformité)
S036	Conditions de manipulation des animaux	Conditions de manipulation des animaux non conformes et/ou opérateurs non formés	Habilitation	Oui	Refus temporaire d'habilitation	Contrôle supplémentaire	Refus d'habilitation	
		Conditions de manipulation des animaux non conformes et/ou opérateurs non formés	Suivi	Oui	Avertissement	Lors du prochain contrôle de suivi interne ou externe	Contrôle supplémentaire	Suspension d'habilitation (contrôle supplémentaire)
S037	Identification des carcasses	Système d'identification des carcasses absent ou non conforme	Habilitation	Oui	Refus temporaire d'habilitation	Contrôle supplémentaire	Refus d'habilitation	
		Identification des carcasses insuffisante sans rupture de traçabilité	Suivi	Oui	Avertissement	Lors du prochain contrôle de suivi interne ou externe	Contrôle supplémentaire	Suspension d'habilitation (contrôle supplémentaire)
		Identification des carcasses insuffisante avec rupture de traçabilité	Suivi	Oui	Retrait du bénéfice du Label pour les agneaux concernés	Contrôle supplémentaire	Retrait du bénéfice du Label + Suspension d'habilitation (contrôle supplémentaire)	Retrait du bénéfice du Label + Retrait d'habilitation
S038	Identification des carcasses labellisables	Système d'identification des carcasses labellisables absent ou non conforme	Habilitation	Oui	Refus temporaire d'habilitation	Contrôle supplémentaire	Refus d'habilitation	
		Identification en carcasse labellisable absente ou incomplète	Suivi	Oui	Avertissement	Lors du prochain contrôle de suivi interne ou externe	Contrôle supplémentaire	Suspension d'habilitation (contrôle supplémentaire)
		Identification en carcasse labellisable d'une carcasse non conforme (origine, poids, classement ou conformation)	Suivi	Oui	Retrait du bénéfice du Label pour les agneaux concernés	Contrôle supplémentaire	Retrait du bénéfice du Label + Suspension d'habilitation (contrôle supplémentaire)	Retrait du bénéfice du Label + Retrait d'habilitation
		Bon de pesée de fiscale absent ou incomplet	Suivi	Oui	Avertissement	Lors du prochain contrôle de suivi interne ou externe	Contrôle supplémentaire	Suspension d'habilitation (contrôle supplémentaire)

Point de contrôle		Manquement	Nature du contrôle ayant permis de constater le manquement	Nécessité de fournir un plan d'action formalisé	Mesure de traitement en 1 ^{er} constat	Modalité de vérification du retour à la conformité	Récurrence	
Réf	Libellé						Mesure de traitement en 2 ^{ème} constat (et modalité de vérification du retour à la conformité)	Mesure de traitement en 3 ^{ème} constat (et modalité de vérification du retour à la conformité)
S039	Procédures de ressuage / validation de l'ODG	Procédure de ressuage non validée par l'ODG	Habilitation	Oui	Refus temporaire d'habilitation	Contrôle documentaire supplémentaire sur la base des éléments transmis par l'opérateur	Refus d'habilitation	
		Procédure de ressuage non validée par l'ODG	Suivi	Oui	Avertissement	Lors du prochain contrôle de suivi interne ou externe	Contrôle interne supplémentaire	Contrôle supplémentaire
S040	Personne assurant la labellisation des carcasses et procédé	Labellisation réalisée par un agent non mandaté par l'ODG	Suivi	Oui	Avertissement	Lors du prochain contrôle de suivi externe	Contrôle supplémentaire	Retrait du bénéfice du Label + Suspension d'habilitation (contrôle supplémentaire)
S041	Poids de carcasse	Ticket de pesée absent ou incomplet	Suivi	Oui	Retrait du bénéfice du Label pour les agneaux concernés	Lors du prochain contrôle de suivi externe	Retrait du bénéfice du Label (contrôle supplémentaire)	Retrait du bénéfice du Label + Suspension d'habilitation (contrôle supplémentaire)
		Non respect de la classification réalisée par l'ODG	Suivi	Oui	Retrait du bénéfice du Label pour les agneaux concernés	Lors du prochain contrôle de suivi externe	Retrait du bénéfice du Label (contrôle supplémentaire)	Retrait du bénéfice du Label + Suspension d'habilitation (contrôle supplémentaire)
S042	Qualité du gras	Non respect de la classification réalisée par l'ODG	Suivi	Oui	Retrait du bénéfice du Label pour les agneaux concernés	Lors du prochain contrôle de suivi externe	Retrait du bénéfice du Label (contrôle supplémentaire)	Retrait du bénéfice du Label + Suspension d'habilitation (contrôle supplémentaire)
S043	Classes de conformation	Classe de conformation non déterminée	Suivi	Oui	Retrait du bénéfice du Label pour les agneaux concernés	Lors du prochain contrôle de suivi externe	Retrait du bénéfice du Label (contrôle supplémentaire)	Retrait du bénéfice du Label + Suspension d'habilitation (contrôle supplémentaire)
		Non respect de la classification réalisée par l'ODG	Suivi	Oui	Retrait du bénéfice du Label pour les agneaux concernés	Lors du prochain contrôle de suivi externe	Retrait du bénéfice du Label (contrôle supplémentaire)	Retrait du bénéfice du Label + Suspension d'habilitation (contrôle supplémentaire)

Point de contrôle		Manquement	Nature du contrôle ayant permis de constater le manquement	Nécessité de fournir un plan d'action formalisé	Mesure de traitement en 1 ^{er} constat	Modalité de vérification du retour à la conformité	Récurrence	
Réf	Libellé						Mesure de traitement en 2 ^{ème} constat (et modalité de vérification du retour à la conformité)	Mesure de traitement en 3 ^{ème} constat (et modalité de vérification du retour à la conformité)
S044	Couleur de la viande	Non respect de la classification réalisée par l'ODG	Suivi	Oui	Retrait du bénéfice du Label pour les agneaux concernés	Lors du prochain contrôle de suivi externe	Retrait du bénéfice du Label (contrôle supplémentaire)	Retrait du bénéfice du Label + Suspension d'habilitation (contrôle supplémentaire)
S045	Présentation de la carcasse/défaut	Non respect de la classification réalisée par l'ODG	Suivi	Oui	Retrait du bénéfice du Label pour les agneaux concernés	Lors du prochain contrôle de suivi externe	Retrait du bénéfice du Label (contrôle supplémentaire)	Retrait du bénéfice du Label + Suspension d'habilitation (contrôle supplémentaire)
S046	Identification des carcasses labellisées et non labellisées	Non respect de la classification réalisée par l'ODG	Suivi	Oui	Retrait du bénéfice du Label pour les agneaux concernés	Lors du prochain contrôle de suivi externe	Retrait du bénéfice du Label (contrôle supplémentaire)	Retrait du bénéfice du Label + Suspension d'habilitation (contrôle supplémentaire)
S047	Indications sur les bons de livraison/factures à noter par l'abatteur-expéditeur	Absence d'identification des lots sur les factures avec rupture de traçabilité	Suivi	Oui	Avertissement	Contrôle supplémentaire	Contrôle supplémentaire	Suspension d'habilitation (contrôle supplémentaire)
		Identification sur les factures non conforme sans rupture de traçabilité	Suivi	Oui	Avertissement	Lors du prochain contrôle interne ou externe	Contrôle supplémentaire	Suspension d'habilitation (contrôle supplémentaire)

5.5. Découpe et conditionnement

Opérateur responsable : atelier de découpe et de conditionnement

Point de contrôle		Manquement	Nature du contrôle ayant permis de constater le manquement	Nécessité de fournir un plan d'action formalisé	Mesure de traitement en 1 ^{er} constat	Modalité de vérification du retour à la conformité	Récurrence	
Réf	Libellé						Mesure de traitement en 2 ^{ème} constat (et modalité de vérification du retour à la conformité)	Mesure de traitement en 3 ^{ème} constat (et modalité de vérification du retour à la conformité)
S049	Modes de conditionnement autorisés pour la viande	Procédure de conditionnement des viandes absente ou incomplète	Habilitation	Oui	Refus temporaire d'habilitation	Contrôle documentaire supplémentaire sur la base des éléments transmis par l'opérateur	Refus d'habilitation	
		Mode de conditionnement non autorisés	Suivi	Oui	Avertissement	Lors du prochain contrôle de suivi interne ou externe	Contrôle supplémentaire	Suspension d'habilitation (contrôle supplémentaire)
S050	Identification des UVC	Procédure d'identification et de traçabilité des UVC absente ou incomplète	Habilitation	Oui	Refus temporaire d'habilitation	Contrôle documentaire supplémentaire sur la base des éléments transmis par l'opérateur	Refus d'habilitation	
		Identification des UVC non conforme sans rupture de traçabilité	Suivi	Oui	Avertissement	Lors du prochain contrôle de suivi interne ou externe	Contrôle supplémentaire	Suspension d'habilitation (contrôle supplémentaire)
		Identification des UVC non conforme avec rupture de traçabilité	Suivi	Oui	Avertissement	Contrôle supplémentaire	Suspension d'habilitation (contrôle supplémentaire)	Retrait d'habilitation
S051	Indications à porter sur le registre de découpe	Cf DCC tous SIQO hors AB, Op3 Registres						
S052	Bilan des ventes d'agneaux découpés et facturés Label Rouge 09-95	Bilan des ventes d'agneaux absent ou incohérent	Suivi	Oui	Avertissement	Contrôle supplémentaire	Suspension d'habilitation (contrôle supplémentaire)	Retrait d'habilitation
		Bilan des ventes d'agneaux incomplet	Suivi	Oui	Avertissement	Lors du prochain contrôle de suivi interne ou externe	Contrôle supplémentaire	Suspension d'habilitation (contrôle supplémentaire)

5.6. ODG

Point de contrôle		Manquement	Nature du contrôle ayant permis de constater le manquement	Nécessité de fournir un plan d'action formalisé	Mesure de traitement en 1 ^{er} constat	Modalité de vérification du retour à la conformité	Récurrence	
Réf	Libellé						Mesure de traitement en 2 ^{ème} constat (et modalité de vérification du retour à la conformité)	Mesure de traitement en 3 ^{ème} constat (et modalité de vérification du retour à la conformité)
S005	Pratiques pour la bonne conservation des fourrages	Procédure pour la bonne conservation des fourrages absente ou incomplète	Initial	Oui	Refus temporaire de certification	Evaluation documentaire supplémentaire sur la base des éléments transmis préalable à l'octroi de la certification	Refus de certification	
		Procédure pour la bonne conservation des fourrages non à jour	Suivi	Oui	Avertissement	Evaluation documentaire supplémentaire sur la base des éléments transmis	Contrôle supplémentaire	Suspension de certification (évaluation supplémentaire)
		Procédure pour la bonne conservation des fourrages non diffusée	Suivi	Oui	Avertissement	Evaluation documentaire supplémentaire sur la base des éléments transmis	Contrôle supplémentaire	Suspension de certification (évaluation supplémentaire)
S039	Procédures de ressuage / validation de l'ODG	Procédure d'évaluation et de validation des cinétiques de ressuage absente ou incomplète	Initial	Oui	Refus temporaire de certification	Evaluation documentaire supplémentaire sur la base des éléments transmis préalable à l'octroi de la certification	Refus de certification	
		Procédure d'évaluation et de validation des cinétiques de ressuage non à jour	Suivi	Oui	Avertissement	Evaluation documentaire supplémentaire sur la base des éléments transmis	Contrôle supplémentaire	Suspension de certification (évaluation supplémentaire)
		Validation des procédures de ressuage non réalisée	Suivi	Oui	Avertissement	Evaluation documentaire supplémentaire sur la base des éléments transmis	Contrôle supplémentaire	Suspension de certification (évaluation supplémentaire)

Point de contrôle		Manquement	Nature du contrôle ayant permis de constater le manquement	Nécessité de fournir un plan d'action formalisé	Mesure de traitement en 1 ^{er} constat	Modalité de vérification du retour à la conformité	Récurrence	
Réf	Libellé						Mesure de traitement en 2 ^{ème} constat (et modalité de vérification du retour à la conformité)	Mesure de traitement en 3 ^{ème} constat (et modalité de vérification du retour à la conformité)
S040	Personne assurant la labellisation des carcasses et procédé	Procédure de qualification des agents absente ou incomplète	Initial	Oui	Refus temporaire de certification	Evaluation documentaire supplémentaire sur la base des éléments transmis préalable à l'octroi de la certification	Refus de certification	
		Absence de connaissance des critères de labellisation par les agents classificateurs	Initial	Oui	Refus temporaire de certification	Evaluation documentaire supplémentaire sur la base des éléments transmis préalable à l'octroi de la certification	Refus de certification	
		Procédure de labellisation des carcasses absente ou incomplète	Initial	Oui	Refus temporaire de certification	Evaluation documentaire supplémentaire sur la base des éléments transmis préalable à l'octroi de la certification	Refus de certification	
		Procédure de qualification des agents non à jour	Suivi	Oui	Avertissement	Evaluation documentaire supplémentaire sur la base des éléments transmis	Evaluation supplémentaire	Evaluation supplémentaire
		Qualification des agents de sélection non réalisée	Suivi	Oui	Avertissement	Evaluation documentaire supplémentaire sur la base des éléments transmis	Evaluation supplémentaire	Passage en comité de certification
		Absence de connaissance des critères de labellisation par les agents classificateurs	Suivi	Oui	Avertissement	Vérification lors de la prochaine évaluation de suivi	Evaluation supplémentaire	Evaluation supplémentaire
		Sélection de carcasses non conforme (état d'engraissement)	Suivi	Oui	Retrait du bénéfice du Label pour les agneaux concernés	Evaluation supplémentaire	Retrait du bénéfice du Label (Evaluation supplémentaire)	Retrait du bénéfice du Label et passage en comité de certification
S041	Poids de carcasse	Poids non conforme	Suivi	Oui	Retrait du bénéfice du Label pour les agneaux concernés	Evaluation supplémentaire	Retrait du bénéfice du Label (Evaluation supplémentaire)	Retrait du bénéfice du Label et passage en comité de certification

Point de contrôle		Manquement	Nature du contrôle ayant permis de constater le manquement	Nécessité de fournir un plan d'action formalisé	Mesure de traitement en 1 ^{er} constat	Modalité de vérification du retour à la conformité	Récurrence	
Réf	Libellé						Mesure de traitement en 2 ^{ème} constat (et modalité de vérification du retour à la conformité)	Mesure de traitement en 3 ^{ème} constat (et modalité de vérification du retour à la conformité)
S042	Qualité du gras	Absence de connaissance des critères de labellisation par les agents classificateurs	Initial	Oui	Refus temporaire de certification	Evaluation documentaire supplémentaire sur la base des éléments transmis préalable à l'octroi de la certification	Refus de certification	
		Procédure de labellisation des carcasses absente ou incomplète	Initial	Oui	Refus temporaire de certification	Evaluation documentaire supplémentaire sur la base des éléments transmis préalable à l'octroi de la certification	Refus de certification	
		Absence de connaissance des critères de labellisation par les agents classificateurs	Suivi	Oui	Avertissement	Vérification lors de la prochaine évaluation de suivi	Evaluation supplémentaire	Evaluation supplémentaire
		Procédure de labellisation des carcasses absente ou incomplète	Suivi	Oui	Avertissement	Vérification lors de la prochaine évaluation de suivi	Evaluation supplémentaire	Evaluation supplémentaire
		Qualité du gras non conforme	Suivi	Oui	Avertissement	Vérification lors de la prochaine évaluation de suivi.	Evaluation supplémentaire	Retrait du bénéfice du signe des carcasses concernées (Evaluation supplémentaire)
S043	Classes de conformation	Absence de connaissance des critères de labellisation par les agents classificateurs	Initial	Oui	Refus temporaire de certification	Evaluation documentaire supplémentaire sur la base des éléments transmis préalable à l'octroi de la certification	Refus de certification	
		Procédure de labellisation des carcasses absente ou incomplète	Initial	Oui	Refus temporaire de certification	Evaluation documentaire supplémentaire sur la base des éléments transmis préalable à l'octroi de la certification	Refus de certification	
		Absence de connaissance des critères de labellisation par les agents classificateurs	Suivi	Oui	Avertissement	Vérification lors de la prochaine évaluation de suivi	Evaluation supplémentaire	Evaluation supplémentaire

Point de contrôle		Manquement	Nature du contrôle ayant permis de constater le manquement	Nécessité de fournir un plan d'action formalisé	Mesure de traitement en 1 ^{er} constat	Modalité de vérification du retour à la conformité	Récurrence	
Réf	Libellé						Mesure de traitement en 2 ^{ème} constat (et modalité de vérification du retour à la conformité)	Mesure de traitement en 3 ^{ème} constat (et modalité de vérification du retour à la conformité)
		Procédure de labellisation des carcasses absente ou incomplète	Suivi	Oui	Avertissement	Vérification lors de la prochaine évaluation de suivi	Evaluation supplémentaire	Evaluation supplémentaire
		Classe de conformation non conforme	Suivi	Oui	Retrait du bénéfice du Label pour les agneaux concernés	Evaluation supplémentaire	Retrait du bénéfice du Label (Evaluation supplémentaire)	Retrait du bénéfice du Label et passage en comité de certification
S044	Couleur de la viande	Absence de connaissance des critères de labellisation par les agents classificateurs	Initial	Oui	Refus temporaire de certification	Evaluation documentaire supplémentaire sur la base des éléments transmis préalable à l'octroi de la certification	Refus de certification	
		Procédure de labellisation des carcasses absente ou incomplète	Initial	Oui	Refus temporaire de certification	Evaluation documentaire supplémentaire sur la base des éléments transmis préalable à l'octroi de la certification	Refus de certification	
		Absence de connaissance des critères de labellisation par les agents classificateurs	Suivi	Oui	Avertissement	Vérification lors de la prochaine évaluation de suivi	Evaluation supplémentaire	Evaluation supplémentaire
		Procédure de labellisation des carcasses absente ou incomplète	Suivi	Oui	Avertissement	Vérification lors de la prochaine évaluation de suivi	Evaluation supplémentaire	Evaluation supplémentaire
		Couleur de la viande non conforme	Suivi	Oui	Avertissement	Vérification lors de la prochaine évaluation de suivi.	Evaluation supplémentaire	Retrait du bénéfice du signe des carcasses concernées (Evaluation supplémentaire)
S045	Présentation de la carcasse/défaut	Absence de connaissance des critères de labellisation par les agents classificateurs	Initial	Oui	Refus temporaire de certification	Evaluation documentaire supplémentaire sur la base des éléments transmis préalable à l'octroi de la certification	Refus de certification	

Point de contrôle		Manquement	Nature du contrôle ayant permis de constater le manquement	Nécessité de fournir un plan d'action formalisé	Mesure de traitement en 1 ^{er} constat	Modalité de vérification du retour à la conformité	Récurrence	
Réf	Libellé						Mesure de traitement en 2 ^{ème} constat (et modalité de vérification du retour à la conformité)	Mesure de traitement en 3 ^{ème} constat (et modalité de vérification du retour à la conformité)
		Procédure de labellisation des carcasses absente ou incomplète	Initial	Oui	Refus temporaire de certification	Evaluation documentaire supplémentaire sur la base des éléments transmis préalable à l'octroi de la certification	Refus de certification	
		Absence de connaissance des critères de labellisation par les agents classificateurs	Suivi	Oui	Avertissement	Vérification lors de la prochaine évaluation de suivi	Evaluation supplémentaire	Evaluation supplémentaire
		Procédure de labellisation des carcasses absente ou incomplète	Suivi	Oui	Avertissement	Vérification lors de la prochaine évaluation de suivi	Evaluation supplémentaire	Evaluation supplémentaire
		Présentation de la carcasses non conforme ou présence de défauts	Suivi	Oui	Avertissement	Vérification lors de la prochaine évaluation de suivi.	Evaluation supplémentaire	Retrait du bénéfice du signe des carcasses concernées (Evaluation supplémentaire)
S046	Identification des carcasses labellisées et non labellisées	Identification spécifique des carcasses labellisées ou non labellisées non réalisée	Suivi	Oui	Avertissement	Vérification lors de la prochaine évaluation de suivi	Evaluation supplémentaire	Retrait du bénéfice du signe des carcasses concernées (Evaluation supplémentaire)
S048	Moyen de diffusion du guide des bonnes pratiques de découpe à l'atelier de découpe industriel	Non respect du moyen de diffusion du guide des bonnes pratiques de découpe	Suivi	Oui	Avertissement	Vérification lors de la prochaine évaluation de suivi	Evaluation supplémentaire	Evaluation supplémentaire